



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**Recueil spécial n° 64 du 6 mai 2021**

**Direction départementale des finances publiques**

Avis relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction départementale des finances publiques de l'Hérault



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE  
L'HÉRAULT

CS 17788  
334 ALLÉE HENRI II DE MONTMORENCY  
34954 MONTPELLIER CEDEX 2

---

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public  
des services de la direction départementale des finances publiques de l'Hérault**

**Le Directeur Départemental des finances publiques de l'Hérault**

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-I-1122 du 26 août 2019 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la Direction départementale des finances publiques de l'Hérault ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Les services de la Direction départementale des Finances publiques de l'HERAULT seront fermés au public les vendredi 14 mai et 12 novembre 2021.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service visé à l'article 1er.

Fait à Montpellier, le 3 mai 2021

Directeur départemental des finances publiques

Samuel BARREAULT  
Administrateur général des Finances publiques